

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/03/2009
Réception par le Prefet : 23/03/2009
Publication : 27/03/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-4-6-6

Séance du vendredi 20 mars 2009

PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX 2007-2008-2009 Alimentation en Eau Potable (C012) - Assainissement (C013) Dégâts d'Orage(C015)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2007/I – 6^{ème}/02 du Conseil Général du 14 décembre 2006 relative au Budget Primitif 2007 – Eau (C01),
- VU la délibération n° 2008/I – 6^{ème}/02 du Conseil Général du 13 décembre 2007 relative au Budget Primitif 2008 – Eau (C01),
- VU la délibération n° 2008-5-6-6 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative au Budget Primitif 2009 – Eau (C01),
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date des 08/02/2007, 26/09/2007, 21/05/2008, 22/09/2008 et 24/02/2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide d'inscrire aux Programmes 2007, 2008 et 2009 d'Alimentation en Eau Potable, d'Assainissement et de Dégâts d'Orage, les opérations figurant en annexes au rapport, ce qui induit au titre du :

- Programme 2007 : un montant de subventions de 45 260 € pour l'Assainissement,
- Programme 2008 : un montant de subventions de 6 880 € pour l'Alimentation en Eau Potable et de 70 365 € pour l'Assainissement,

- Programme 2009 : un montant de subventions de 116 383 € pour l'Assainissement et de 7 830 € pour les Dégâts d'Orage.

Les imputations sont les suivantes : Chapitre 204 – Natures 20414 et 20415 – Fonction 61.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions